



TARIFS 2017/2018 Maternelle et Primaire Sainte Cécile

1 - CONTRIBUTION DES FAMILLES

La contribution financière des familles recouvre les frais de scolarité de votre enfant qui ne sont pas couverts par la prise en charge versée par l'État ou les Collectivités Locales (dépenses liées au caractère propre de l'enseignement privé, patrimoine immobilier, équipements de l'établissement, ...).

A - MATERNELLE

	Coût annuel	Détail
Externe	245 €	
Demi-pensionnaire 1 jour par semaine	416 €	Scolarité: 245,00 € Demi-pension: 171,00€
Demi-pensionnaire 2 jour par semaine	586 €	Scolarité: 245,00 € Demi-pension: 341,00€
Demi-pensionnaire 3 jour par semaine	726 €	Scolarité: 245,00 € Demi-pension: 481,00€
Demi-pensionnaire 4 jour par semaine	857 €	Scolarité: 245,00 € Demi-pension: 612,00€

B - PRIMAIRE

	Coût annuel	Détail
Externe	367 €	
Demi-pensionnaire 1 jour par semaine	550 €	Scolarité: 367,00 € Demi-pension: 183,00€
Demi-pensionnaire 2 jour par semaine	720 €	Scolarité: 367,00 € Demi-pension: 353,00€
Demi-pensionnaire 3 jour par semaine	861 €	Scolarité: 367,00 € Demi-pension: 494,00€
Demi-pensionnaire 4 jour par semaine	991 €	Scolarité: 367,00 € Demi-pension: 624,00€

Le coût du repas occasionnel est de 5,20€.



2 - PAIEMENT

Une facture annuelle vous sera adressée fin septembre.

Le règlement s'effectue par **prélèvement automatique** en neuf mensualités d'octobre à juin, le 10 de chaque mois. Le mandat de prélèvement doit impérativement être rempli et joint à votre dossier de confirmation d'inscription/réinscription en précisant le(s) noms(s) de(s) enfant(s) concerné(s) avant le 31 août 2017.

Le service comptable est à votre disposition pour toute question relative au paiement : service.comptable@ecparay.fr

La réinscription d'un élève n'est pas automatique. Elle est conditionnée à l'acquittement des frais de l'année en cours.

3 - LIVRES ET FICHIERS

Les livres sont mis **gratuitement** à la disposition des élèves pour l'année scolaire. Les livres détériorés/non rendus seront facturés à l'élève.

Fichiers scolaires : du CP au CE2, les élèves ont chaque année un fichier de mathématiques facturé 11€.

4 - ACCUEIL DU MATIN ET GARDERIE / ETUDE DU SOIR

Un accueil du matin est à votre disposition de 7H30 à 8H30.

A partir de 16H45 et jusqu'à 18H15, les élèves peuvent bénéficier d'une garderie pour les plus jeunes et d'une étude surveillée pour les plus grands.

Deux régimes sont proposés :

Au forfait : Un forfait de 10€ / mois pour la garderie du matin et un forfait de 20€ / mois pour le soir,

A la carte : Le prix sera de 1€ / matin et de 2€ / soir. La facturation sera fonction du nombre de jours de présence de votre enfant.

Modes de paiement :

Par chèque : Paiement chaque mois à réception de la facture, soit remis sur place dans une enveloppe au nom de l'enfant accompagné du coupon, soit envoyé par courrier directement au service comptable.

5 - RÉDUCTIONS

Un tarif dégressif est proposé aux fratries scolarisées dans l'établissement :

Ainé (Tarif plein), second enfant (réduction de 5%), troisième enfant (réduction de 50%), quatrième enfant et suivant(s) (réduction de 100%). La réduction s'applique sur la contribution familiale hors frais fixes d'un montant annuel de 40 €.

Les familles dont les revenus sont très faibles peuvent bénéficier de réductions sur le montant des contributions familiales. Un dossier est à retirer auprès du Service Comptable avant le 2 juillet 2017. Le dossier complet sera à rendre impérativement avant le 31 août 2017, pour être étudié en Commission Sociale.

6 - ASSURANCES

Nos tarifs comprennent l'assurance scolaire et extra-scolaire (en cas d'accident corporel). La responsabilité civile personnelle de l'élève n'est pas garantie afin d'éviter un double emploi avec le contrat des parents.



Ecoles - Collège - Lycées - Enseignement supérieur - Centre de formation

Ensemble Scolaire La Salle - BP 90153 - 71604 Paray le Monial Cedex - Tél. 03 85 81 03 75 - Fax. 03 85 81 50 00 - Email : direction@ecparay.fr

www.ecparay.fr